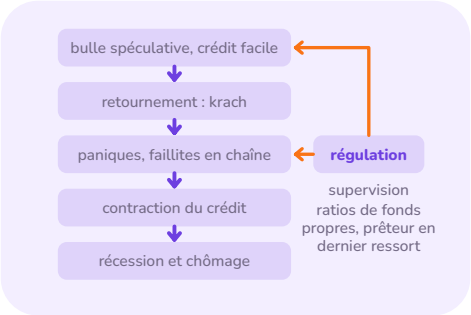
SES · TERMINALE GÉNÉRALE

Crises financières et régulation du système financier



7 notions, l'essentiel à retenir et les pièges à éviter.

1 Deux grandes crises

- 1929 : krach d'octobre à Wall Street, plus de 9 000 faillites bancaires (1930-1933), PIB réel américain en recul d'environ un quart, chômage vers 25 % en 1933.
- 2008 : crédits subprimes titrisés, baisse des prix immobiliers dès 2006, faillite de Lehman Brothers le 15 septembre, recul du PIB mondial en 2009.
- Réponses opposées : banques laissées tomber dans les années 1930, soutien massif en 2008.

2 Les bulles spéculatives

- Bulle : prix durablement supérieur à la valeur fondamentale (revenus attendus de l'actif), nourri par le crédit.
- Mimétisme : imiter les autres est rationnel pour chacun (Keynes, concours de beauté).
- Prophétie autoréalisatrice : l'anticipation de hausse provoque la hausse, jusqu'au krach.

3 Banques et paniques

fonds propres = actifs – dettes

- Illiquide : ne peut pas payer tout de suite. Insolvable : actifs inférieurs aux dettes.
- Panique bancaire : retraits massifs, ventes d'actifs à perte, faillite possible d'une banque solvable.

4 Contagion et économie réelle

- Risque systémique : faillites en chaîne entre établissements liés, défiance, marché interbancaire bloqué.
- Transmission : effet de richesse négatif (consommation), contraction du crédit (investissement), puis production et emploi en baisse.
- Déflation par la dette (Fisher, 1933) : la baisse des prix alourdit les dettes réelles.

5 Aléa moral et régulation

ratio de solvabilité = fonds propres / actifs pondérés par les risques, au moins 8 %

- Aléa moral : protégée par l'État (too big to fail), la banque prend trop de risques ; cela justifie sa régulation.
- Supervision : BCE pour les grandes banques de la zone euro depuis 2014, ACPR en France.
- Bâle III (2010) : plus de fonds propres, de meilleure qualité, et des ratios de liquidité.

6 Prêteur en dernier ressort

- La banque centrale prête aux banques solvables à court de liquidités (Bagehot, 1873) : largement, à taux pénalisant, contre garanties.
- Garantie des dépôts : 100 000 € par déposant et par banque dans l'Union européenne.
- Limite : ces protections peuvent renforcer l'aléa moral ; débat entre stabilité et coût du crédit.

Pièges à éviter

- Confondre liquidité et solvabilité.
- Croire qu'une bulle vient seulement d'agents irrationnels : le mimétisme peut être rationnel pour chacun.
- Confondre aléa moral (après le contrat) et sélection adverse (avant le contrat).
- Réduire 1929 au krach boursier : ce sont les faillites bancaires qui font la Grande Dépression.
- Confondre points de pourcentage et pourcentage en comparant des taux de chômage.